



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 21 janvier 2025

Le Groupe ECF aux Rencontres Flotauto pour présenter son approche innovante de la gestion du risque et de l'écomobilité

Le Groupe ECF sera présent aux Rencontres Flotauto, le jeudi 6 février 2025 à la Grande Halle de la Villette (stand B70).

La branche du groupe dédiée à la prévention en entreprise, ECF Prévention, viendra à la rencontre des gestionnaires de flottes et des différents prescripteurs en charge du risque routier pour présenter sa méthode de travail, ses outils, et les gains potentiels.

Connu du grand public pour son activité de formation à la conduite pour les particuliers (permis B, A, etc.) ou pour les professionnels (permis groupe lourd, CACES, etc.), le Groupe ECF est également extrêmement actif auprès des entreprises et des collectivités, avec plus de 2000 formations dispensées en 2024 par sa branche ECF Prévention.

La prévention en entreprise est cruciale, car le risque routier reste la première cause de mortalité en entreprise. Ce constat souligne l'importance des démarches engagées par ECF Prévention, dont le succès s'inscrit dans un contexte assurantiel très tendu pour les gestionnaires de flottes automobiles, qui rencontrent d'importants soucis pour trouver un assureur ou subissent de fortes majorations de leurs contrats.

ECF Prévention sera présente aux rencontres Flotauto pour maintenir le lien avec ses clients et présenter à ses prospects son approche différenciante de la gestion du risque :

- Une formation qui s'appuie sur des outils innovants, développés en exclusivité en interne grâce à la compétence du Laboratoire de recherche interne du Groupe.
- Un accompagnement des salariés, mais aussi des dirigeants et managers pour une prise en compte de l'ensemble des composantes de l'entreprise.
- Au-delà de la prévention du risque routier, une offre de service qui porte sur les mobilités en général (mobilité douce, écomobilité...), et sur l'amélioration de la qualité de vie au travail.
- Un accompagnement pointu dans les démarches RSE des entreprises et collectivités : transition énergétique, écoconduite, transition véhicules électriques...

« La prévention en entreprise doit être prise non pas comme un coût, mais comme un investissement : en effet, diminuer l'accidentologie des salariés, agir sur la protection pénale et civile du dirigeant et améliorer les performances environnementales de l'entreprise ont un impact mesurable sur les bénéfices », analyse Patrick Mirouse, Président du Groupe ECF.